

**Pour l'économie, la sécurité et la santé**  
**Per l'economia, la sicurezza e la salute**  
**Für Wirtschaft, Sicherheit und Gesundheit**

**Grenzwache**  
**Garde-frontière**  
**Guardia di confine**

**Zoll**  
**Douane**  
**Dogana**



# Bases juridiques

- Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES; [RS 0.453](#))
- Loi fédérale sur la circulation des espèces de faune et de flore protégées (LCITES; [RS 453](#))
- Ordonnance sur la circulation des espèces de faune et de flore protégées (OCITES; [RS 453.0](#))
- Ordonnance du DFI sur les contrôles à effectuer en vertu de la Convention sur la conservation des espèces (ordonnance sur les contrôles CITES; [RS 453.1](#))



## Responsabilités

- Ce domaine est de la responsabilité et de la compétence de l'office fédéral de la santé alimentaire et des offices vétérinaires (OSAV), qui
- Délègue la compétence d'exécution à la frontière à l'AFD



# Les compétences douanières

- En premier lieu: compétences fiscales sur la base de loi sur les douanes;
- Application de plus de 100 actes législatifs autres que douaniers
- Importance de prioriser les missions, en fonction des effectifs



# La reconnaissance de l'importance du CITES

- Les objectifs supérieurs (CF)

<b>Objectif en matière de prestations 42</b> Les animaux, les plantes et les espèces menacées sont taxés correctement, et les marchandises interdites sont découvertes.	Découvertes de fausses déclarations et de cas de contrebande (genre et nombre)	Nombre x	Reporting
Berne, le 17 décembre 2012	DEPARTEMENT FEDERAL DES FINANCES sig. Eveline Widmer-Schlumpf  Cheffe du DFF		

- L'instruction et la sensibilisation du personnel
- Les objectifs chiffrés dans le Mandat de prestation



## Les bureaux de douanes

- Annoncent aux postes de contrôle les marchandises qui, à **l'importation**, sont soumises à la réglementation relative à la conservation des espèces et perçoit les émoluments de contrôle correspondants.
- A **l'exportation**, contrôlent et authentifient les certificats d'exportation CITES qui leur sont présentés.
- Constatent les **lacunes dans les documents** important ou que des marchandises soumises à la réglementation relative à la conservation des espèces ne sont **pas déclarées**.

La marche à suivre est alors régie selon les instructions des postes de contrôle ou de l'organe de gestion CITES de l'OSAV.





# Le ciblage des contrôles

- Est indispensable, au vu des effectifs disponibles (env 1% de contrôles physiques)
- Adapté aux particularités suisses (absence de frontières maritimes, axes principaux sur les aéroports), mais...pas d'espace commun avec l'EU
- En fonction du risque
- du routing, etc



## Les moyens à dispositions

- Opérations concertées avec l'OSAV (participation gfr)
- Utilisation de chiens CITES;
- Utiliser les synergies avec d'autres objectifs similaires (épizooties, viande de bush, phytosanitaires, animaux)





## Les résultats

- 162 découvertes en 2014 (28 à GVA);







# Ensemble vers le succès..!

